

N°41 AUTOMNE 2001

INFORMATIONS GENERALES

CERCLE GENEALOGIQUE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

MAISON DES ASSOCIATIONS
3.BD DU TEMPS PERDU
0410 MANOSQUE

Le CERCLE GENEALOGIQUE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE et ses Adhérents bénévoles ont effectué de nombreux relevés systématiques des REGISTRES PAROISSIAUX et d'ETAT CIVIL des communes de la Vallée. Certains ont déjà été déposés dans les mairies, d'autres sont en voie de l'être.

Le Cercle envisage de faire une Exposition Généalogique dans le courant de l'été 2002 avec le concours des Associations du Patrimoine de la Vallée. Nous comptons sur votre participation à tous pour nous prêter Documents et Photos ayant trait à la vie de la Vallée pour enrichir notre Exposition.

M. Jean-Paul BERBEYER,
Président du CGAHP

Contact Vallée :

Miette WATT à St-Vincent ☎ 04.92.62.00.43

LE SIVOM INFORME :

Comme vous le savez la déchetterie du couvent est fermée depuis juin 2001, les habitants de la Vallée sont invités à déposer gratuitement leurs encombrants à la déchetterie de Ribiers.

Compte tenu du coût élevé de la participation réclamée par Ribiers au SIVOM, nous engageons les habitants à utiliser la déchetterie de Ribiers (malgré l'éloignement) afin que la vallée du Jabron reste propre.

En ce qui concerne les « gros encombrants » que vous ne pouvez pas transporter vous-même, nous vous demandons de contacter votre mairie en précisant la nature de l'objet.

Selon la quantité, un ramassage pourra être envisagé et organisé pour toute la Vallée (pour info, un ramassage coûte environ 3000F.)

FOYER RURAL :

Le programme du trimestre est déjà distribué. La secrétaire, M.Christine LUNET assure des permanences du lundi au vendredi de 14 à 17 H à BEVONS-salle de la Mairie- ☎ **04.92.62.81.05**

EDITORIAL

La chasse

Instinct remontant au fond des âges et qui permettait à l'homme préhistorique d'assurer sa subsistance et de se défendre des animaux sauvages.

Instinct qui perdure au cœur de nos nemrods, hommes et femmes (oui, il y en a ...)

Quant à la Vallée du Jabron, savez-vous ce que nous disait, en riant, un ancien : « Vous savez ici, on avait toujours 3 lièvres dans la maison, un qui cuisait, un qui se faisait à la cave et un qui courait dans la colline. »

Sans parler des sangliers, des perdreaux (on en aperçoit quelquefois encore), des grives (au genièvre, un délice !) et autres petits oiseaux.

Il nous a paru opportun de faire un petit point, une sorte de listing des sociétés de chasse en laissant leurs Présidents, s'ils le voulaient, possibilité de s'exprimer.

Bien entendu, droit de réponse est comme toujours accordé à nos lecteurs ...

Le « Vivre au Jabron », journal du SIVOM, est édité par le Foyer Rural de la Vallée du Jabron.

Toutes les opinions peuvent être diffusées.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe de rédaction peuvent contacter :

☎ **Miette WATT ☎ 04.92.62.00.43.**

☎ **Isabelle RENON ☎ 04.92.62.02.15.**

☎ **J-François ROBERT ☎ 04.92.62.81.19.**

ECOLES DE LA VALLEE

RENTREE SCOLAIRE 2001/2002

*** RPI (regroupement pédagogique intercommunal du bas de la Vallée) :**

- Patrick SCOTTI 8CM1-15CM2 à BEVONS (garderie à partir de 7h30)
- Alain PASCAL 7CE1-8CE2 à VALBELLE
- Véronique MIGNOT 14 grande section Maternelle-9CP à NOYERS S/JABRON
- Régine EUZE 10 moyenne section Maternelle-9 petite section Maternelle à NOYERS S/JABRON

Un centre de loisirs accueille les enfants dès la sortie des classes jusqu'à 18 heures.

*** Ecole de Saint-Vincent**

- Françoise NICOT-BLANC et Corinne ROBIAL, ces deux maîtresses se partagent un temps plein 7 élèves de Cycle III (CE2-CM1-CM2)
- Florence SCHREINER 15 élèves de Cycle II (Grande Section Maternelle-CP-CE1)

Début des activités péri-scolaires dans le cadre du CEL (2 fois par semaine) : lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 avec les deux enseignantes et l'aide éducatrice.

Ces activités concernent l'accompagnement scolaire, les activités ludiques et de bibliothèque.

LES ECOLES DE LA VALLEE

Partenariat de l'Association « Terre d'Encre »

Les activités d'accomplissement scolaire sont aussi ouvertes aux élèves de 6^e et 5^e du collège (Vallée) et qui pourraient être présents dans ces créneaux scolaires.

Cette année les enfants travailleront encore en partenariat avec « Terre d'Encre » pour les maquis de l'écriture (thème de la Résistance) sur le fond historique de la Commémoration de l'insurrection de 1851.

Ce travail est soutenu par la présence aux cours des ateliers d'écriture d'un auteur en résidence à l'Association « Terre d'Encre » : Julia BILLET.

Les plus jeunes de la Vallée travailleront en atelier artistique avec un sculpteur professionnel : Katia BOTKIN.

Pour tout renseignement sur les garderies, centre de loisirs et CEL, contacter la mairie de votre commune.

REUNION DU SIVOM

(synthèse du compte-rendu du Président Francois HUGUON

Le SIVOM s'est réuni le 14/10/2001.

Le Président a informé les délégués de la réunion du 10/10/01 en sous-préfecture. La nécessité de création d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) y a été débattue et un projet a été élaboré. Une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de **270 000 F** pourrait être attribué la première année et une autre de **400 000 F** la deuxième année. Après modification le texte est adopté à l'unanimité. Les conseillers souhaitent la mise en place avant le 01/01/2002.

Cet EPCI comprendrait : « BEVONS, NOYERS, VALBELLE, SAINT-VINCENT, CH-MIRAVAIL, CUREL »
Le problème des Omergues (dans la communauté de communes) serait en passe d'être solutionné grâce à une proposition d'amendement à la loi, présenté par le sénateur CLAUDE DOMEZEL.
Les conseillers affirment leur volonté la plus ferme pour que cette adhésion puisse être effective le plus tôt possible.

☞ Caisson à carcasses : DUMAS électricien aux Omergues a remis le tableau en état et a installé une alarme pour assurer la sécurité des utilisateurs. Un système élévateur a été mis en place.

☞ Lundi 5 novembre à 18h30 **salle des Bérauds à Noyers / Jabron**

réunion publique sur la collecte sélective des déchets **d'emballages ménagers** **mise en place dans nos communes**

- Présentation du programme
- Réponses aux questions suscitées par ce mode de collecte
- Echanges sur les différends qui seront traités avec vous
- Toutes questions sur le traitement des ordures ménagères

ENEZ NOMBREUX !

POUR LE SIVOM DE LA VALLEE
Le Président : François HUGUON

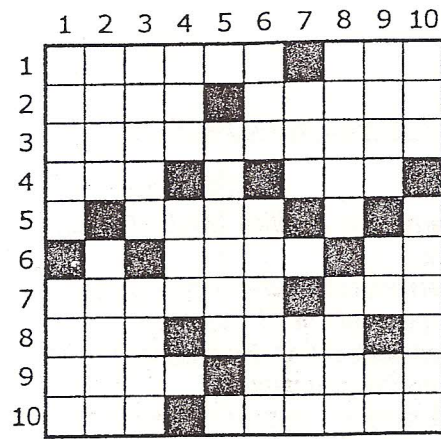
La grille de Raymond Couyère.

Horizontalement :

1. Elle fait sortir le gibier du bois.- Le corps d'un noyer.- 2. On ne le chasse pas en Australie.- Le chasseur est fier d'annoncer le sien.- 3. Elle ramène le gibier vers les chasseurs.- 4. Franchit le pas à l'envers.- Règles plates faites de deux branches.- 5. Nœud coulant pour capturer le gibier.- 6. Il permet d'établir le contact.- Les chasseurs la vénéraient.- 7. Grand chien de chasse.- On en frotte des petites branches pour attraper les oiseaux.- 8. Ébène verte.- Personne très en vue.- 9. Du daguet au dix-cors, si le chasseur lui prête vie.- Chamois des Pyrénées.- 10. Espace économique européen (sigle).- Chasse à la bécasse.-

Verticalement :

1. Il protège le chasseur alpin.- Femelle de chien de chasse.- 2. Ensemble de choses réunies en tas.- Chasse aux moineaux.- 3. On chasse sûrement sur ses rives en Russie.- Le bon chasseur évite de la tuer.- 4. Procéda par élimination, tel un chasseur.- Finit souvent en chaussons.- 5. Gestes défensifs au football.- 6. Le premier point éclairci.- Commencer à paraître.- 7. Devant un animal mais non devant un chasseur.- Volcan actif du Japon.- 8. Chasse aux oiseaux faite la nuit.- Chenal par lequel un cours d'eau débouche dans la mer.- 9. Ancien État d'Europe et d'Asie.- Sujet de chasse.- Rafraîchit le chasseur phonétiquement.- 10. Sous les balles avant les coups de crosses.- Grive commune.-



(SOLUTIONS DANS CE NUMERO)

SOCIETES DE CHASSE

□ CHATEAUNEUF-MIRAVAIL

Dans cette commune existent deux sociétés : celle dite de « Lange Curel », et celle fondée il y a une vingtaine d'années par Henri JULLIEN et les chasseurs de la commune ne faisant pas partie de « Lange-Curel ».

Depuis cinq ans le Président est Michel WATT.

Henri JULLIEN est resté Président honoraire jusqu'à son décès.

Jadis la chasse était un revenu. Les anciens se souviennent que dans leur jeune temps, ils chassaient pour vendre ensuite au marché ; ce qui leur procurait leur argent de poche.

Depuis qu'elle est réglementée, la chasse est devenue un loisir puisque le gibier ne peut plus être vendu.

Cette société comprend une dizaine de membres, tous très fidèles aux réunions.

Le bureau est composé de quatre membres.

Les terres appartiennent à des propriétaires chasseurs ou non, plus des terrains communaux.

Il y a des battues communes avec « Lange ».

Les non-propriétaires résidant sur la commune peuvent chasser le sanglier et le chevreuil, les « étrangers » peuvent prendre des cartes journalières.

Une remarque intéressante sur le comportement des sangliers (qui rejoint celles faites à NOYERS) : « jadis les sangliers étaient plus haut dans Lure car les troupeaux éclaircissaient les pentes ; maintenant les bêtes descendent car les pentes sont touffues et elles peuvent s'y cacher ».

* « étrangers » : personnes ne résidant pas sur la commune.

Bilan 2001-2002

- 63 sangliers
- 03 chevreuils

□ - NOYERS-SUR-JABRON

« LE LEVRAUT » société de chasse fondée le 04 août 1941

En l'absence de Richard DUBOST, Président, c'est le Vice-Président, Daniel LATIL qui a répondu à nos questions.

Le bureau est composé de neuf personnes.

Elle compte environ 45 membres.

Les terres sont celles des chasseurs, membres de la société, de quelques propriétaires non-chasseurs et de terrains communaux.

Tout « étranger » peut venir chasser à la journée en prenant une carte spéciale.

Le bilan 2000/2001 est en baisse par rapport aux années précédentes.

Il semble que cela soit lié au fait qu'il y avait moins de glands, donc les bêtes restent plus haut et font moins de petits.

Cependant les nouvelles cultures dans la Vallée (pommiers, maïs, sorgho) attirent les bêtes de plus en plus près des habitations d'autant que beaucoup de fruits restent à terre.

Les cultures vivrières sont une bonne chose mais il faut choisir des endroits isolés afin de ne pas nuire aux cultures proches.

Les chasseurs les plus anciens remarquent que d'une année sur l'autre, il y a un plus grand nombre de bêtes que jadis.

Ils déplorent que les jeunes s'intéressent peu à la chasse, peut-être parce qu'ils ont trop de distractions autres.

In extremis, le Président a pu nous dire : « Pour tous, c'est une activité conviviale et une tradition passionnelle qui ne doit pas se perdre . »

BILAN 2000/2001-

- 100 sangliers
- 13 chevreuils

SAINT-VINCENT

Le 03 mai 1997 a été constituée une association(loi1901) entre divers propriétaires terriens, chasseurs ou non, et dont le siège social se trouve en Mairie de Saint-Vincent/Jabron.

OBJET : développement du gibier, sa protection, son repeuplement, la destruction de nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse.

L'association a aussi pour but le respect des cultures et la gestion de la circulation hors piste.

BUREAU : 7 membres élus parmi les propriétaires apporteurs.

PRESIDENT : Monsieur JEAN ARNOUX.

⊗ Terrain apporté à la Société : environ 1000 hectares dont 72 communaux.

MEMBRES : outre les propriétaires apporteurs, tout habitant de la commune de Saint-Vincent inscrit au rôle, certains « étrangers » à la commune sous condition d'approbation du bureau à l'unanimité.

Actuellement 23 chasseurs.

⊗ Battues au gros gibier (sanglier, chevreuil) en général tous les week-ends pendant la saison d'ouverture de la chasse.

« Nous regrettons que les jeunes ne chassent plus dans notre commune. Toute personne intéressée peut se faire inviter à une battue par un membre du bureau afin de découvrir cette chasse ancestrale dans notre région ! »

TABLEAU DE CHASSE 2000/2001 DE SAINT-VINCENT

□ 57 sangliers

□ 07 chevreuils

Sur trois saisons de chasse(98/99.99/00.00/01), il a été décompté au cours des battues :

□ 1800 sangliers

□ 234 chevreuils

□ **LES OMERGUES .**

« LA SAINT-HUBERT »

Cette Société de chasse, composée de 56 chasseurs, s'étend sur tout le territoire de la Commune soit 3300 ha, modelé en vallons qui descendent depuis le plateau ourlé par la magnifique chaîne des montagnes de Lure, que nous voulons conserver en l'état ; y pratiquer la chasse populaire, ancestrale passion, que personne ne pourra supprimer, ni même régler à l'excès.

A l'aube du 21^è siècle, il convient d'expliquer, à juste titre, tous les aspects qu'offre la Chasse :

➤ aménagement du territoire...

➤ gestion de la faune ...

➤ continuité de la vie dans nos campagnes ...

➤ CONVIVIALITE ...

pour la faire comprendre, afin que le discrédit que certains troublions jettent le long des haies, se métamorphose en une juste fierté !

Partager sans aucune gêne, cette vaste et apaisante beauté, la Nature, qu'un prélèvement de la Faune que font les chasseurs, ne peut ternir.

Pour compenser le déprise agricole et la disparition d'une vie pastorale, nous nous sommes lancés dans la culture à gibier, depuis quelques saisons, pour éviter aussi le désolant spectacle de terres en friche : 7.5 ha de sainfoin ... d'orge... de maïs... et de luzerne.

On a constaté une spectaculaire progression du lièvre ; en revanche la progression du perdreau est plus lente, mais nous y veillons en semant du blé sur leur lieu de prédilection.

Quant aux Grands Gibiers , l'attribution qui nous a été faite et qui s'inscrit dans le cadre d'un plan de chasse permet la régulation des Cervidés : chevreuils, cerfs, biches ...

Sans oublier, bien sûr, et pour d'évidentes raisons, les battues de sangliers que nous faisons.

Aux confins de notre Vallée du Jabron qui dévale et musarde, parfois en chuchotant des bribes du passé, jusqu'aux rives de la Durance (sa confidente !), nous contemplons l'envoûtante beauté de notre Vallée où il fait si bon vivre ! ...

**Le Président,
RICHARD FOLCHER.**

□ **SOCIETE DE CHASSE CUREL LANGE.**

Le Président en est Claude ROUSTAN.

Cette société compte une vingtaine de membres qui peuvent constituer deux équipes.

BILAN 2000/2001

□ 120 sangliers

□ 04 chevreuils

« LA FRATERNELLE » SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BEVONS ET VALBELLE

Le 28 novembre 1937, sous l'impulsion de 30 chasseurs, était créée la société intercommunale de chasse :

« LA FRATERNELLE »,

regroupant dans un esprit d'amitié et de fraternité les chasseurs de BEVONS et VALBELLE.

Le siège social est établi depuis sa fondation à la mairie de Valbelle, et le premier Président fut
Albert LATIL, assisté de Louis PLAUCHE.

La cotisation de l'époque (droit d'entrée) était de 10 Francs et devait permettre :

- d'indemniser le garde-chasse,
- de faciliter la reproduction du gibier,
- d'aider à la destruction des animaux nuisibles.

« LA FRATERNELLE » compte actuellement 53 membres.

Vingt cartes (« cartes d'étranger ») sont délivrées à des personnes ne résidant pas dans les deux communes.

Le territoire de chasse s'étend sur près de 4000 hectares, dont un lot (N°81) est loué à l'amiable à l'ONF.

On trouve principalement, en gibier sédentaire :

- des chevreuils (150 environ)
- des lièvres
- quelques lapins
- quelques perdreaux ...

et en gibier migratoire :

- des bécasses,
- des pigeons-ramiers ...

Trois lâchers de faisans ont lieu vers la période de Noël.

La population de sangliers, nombreuse et très migratoire dans la Vallée, ne peut être recensée de façon précise.

Les chamois (environ 120 à 130) ne sont pas chassés, en l'attente d'un comptage qui sera réalisé prochainement.

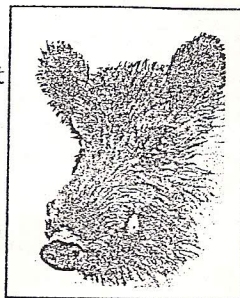
Depuis le 11 septembre 2001, un article modifiant les statuts et approuvé en sous-préfecture, précise que le Président « *délègue la responsabilité civile et pénale aux chefs d'équipes titulaires d'un carnet de battue* » ; ils sont au nombre de sept actuellement.

En soixante-quatre ans d'expérience, la Fraternelle a connu seulement trois Présidents, signe de grande stabilité. A Albert LATIL, succéda Guillaume ESTRADE, tous les chasseurs sont reconnaissants à ces deux dirigeants pour le travail accompli.

Le Président actuel depuis 1979 est JEAN LATIL, fils d'ALBERT LATIL, il est également secondé par LUCIEN PLAUCHE, fils de LOUIS PLAUCHE, premier Président et Vice-Président de la Société.

Selon le vœu de JEAN LATIL :

- « *Nos anciens avaient eu la très bonne idée d'appeler la Société LA FRATERNELLE et je souhaite que nous continuions dans le même esprit que nos pères* »...



Le tableau de chasse de la saison
dernière s'élève à :

- 275 sangliers,
- 22 chevreuils,

en conformité avec le plan de chasse.

RECETTE DU PÂTÉ

INGREDIENTS : foie de sanglier
(chevreuil ou cerf)

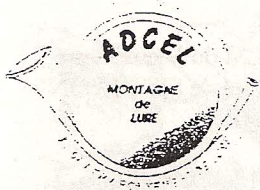
Viande de porc - gras de porc - poivre - sel -
genièvre

REALISATION : peser le foie et ajouter le même
poids de viande ; pour le gras,
la moitié du poids total
(foie+viande). Hacher le tout.
Ajouter 20 g de sel, 3 à 5 g de
poivre, 4 à 5 g de genièvre par
kilo. Malaxer pour bien
mélanger tous les ingrédients.

Mettre en bocaux et stériliser 2h30 à 100°.

Pour un pâté au goût plus fort en gibier, on peut
mettre de la viande de sanglier ou de chevreuil à
la place de la viande de porc ou même faire
moitié porc-moitié gibier.





NATURALA 2000

LES SOURCES D'UN CONFLIT

Le 21 mai 1992, il y a neuf ans déjà, le conseil des ministres de la Communauté Européenne adoptait la directive 92/43 dite directive Habitat, concernant la conservation des habitats naturels de la flore et de la faune sauvage. Cette directive précédait la constitution d'un réseau de sites naturels remarquables : le réseau Natura 2000.

A l'époque, le monde politique se voulait rassurant et la mise en place de la directive s'inscrivait dans le temps, la désignation définitive des sites n'étant prévue qu'en 2004.

Dans le massif de Lure, le site répertorié, dénommé PR. 041, comprenait la montagne de Lure, la montagne de l'Ubac, Pierre Impie, le roc de Gloritte, le Pied de Mulet, le tout sur une superficie de 20 473 hectares. Etaient concernées particulièrement certaines espèces d'intérêt communautaire (reptiles, petits mammifères, insectes, plantes).

Mais un des articles de ce projet de loi contenait une notion bien confuse au yeux des chasseurs. Il était précisé que les Etats membres prendraient des mesures pour éviter les perturbations touchant les espèces pour lesquelles les sites étaient désignés. Cette notion de perturbation demeurait très vague, la chasse pouvait être considéré comme perturbante et pouvait être interdite dans les sites.

Prévenus, par la fédération de chasse du 04, du danger que représentait cette directive pour la pratique de la chasse, les chasseurs de la montagne de Lure fondèrent le 23 mars 1997 l'association de défense de la chasse et de l'environnement de Lure A.D.C.E.L.

Cette association existe depuis 4 ans et représente aujourd'hui 27 sociétés de chasse : AUBIGNOSC - BANON - CHATEAUNEUF MIRAVAIL - CHATEAUNEUF VAL ST DONNA - CRUIS - CUREL - EOURRES - EYGALADES - FONTIENNE - LACHAU - LARDIER - LA ROCHEGIRON - LES OMERGUES - MONTFROC - MALLEFOUGASSE - MONTLAUX - MONTSALIER - NOYERS SUR JABRON - ONGLES - PEIPIN - REDORTIER - REVEST DU BION - RIBIERS - ST VINCENT SUR JABRON - ST ETIENNE LES ORGUES - SISTERON - VALBELLE BEVONS.

Ces sociétés s'étendent sur environ 65 000 hectares et ont depuis longtemps aménagé l'habitat des espèces en cultivant plusieurs dizaines d'hectares pour la faune, mis en place plus d'une centaine d'abreuvoirs dans tout le massif de Lure. Au sein de l'A.D.C.E.L. ces sociétés se rassemblent pour œuvrer à la conservation des activités humaines, la chasse et la pêche bien sur, mais aussi les exploitations forestières et agricoles.

Pour éviter ces décrets ambigus et autoritaires nous devons faire partie intégrante de cette directive, mais nous ne pourrions en faire partie qu'en étant unis au sein d'une structure stable comme l'A.D.C.E.L. avec des membres représentatifs d'un nombre important de chasseurs unis et motivés.

Actuellement, et l'adoption de la nouvelle loi chasse l'a montré, la gestion des espaces naturels semble plus un enjeu politique qu'un véritable projet pour l'avenir. Le réseau Natura 2000 peut être un outil formidable pour l'avenir des espaces remarquables associant les scientifiques, les usagers de la nature et les politiques. Il permettrait de préserver ces espaces naturels des appétits mercantiles de certains et d'associer le grand public aux activités humaines de nos campagnes.

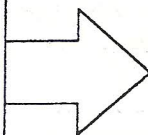
Grâce à sa présence dans les foires comme aujourd'hui, l'A.D.C.E.L. permet aux chasseurs de faire entendre leur voix et nous convions toutes les autres personnes concernées par Natura 2000 à discuter avec nous de l'avenir de ce projet.

Michel WATT
Secrétaire A.D.C.E.L.

Pour de plus amples informations, écrire à l'A.D.C.E.L.,
chez M. JAUFFRET Christian Quartier les Michelets 04200 Les Omergues.

Téléphone 04.92.62.02.38.

SOLUTION
DES MOTS
CROISES



| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | B | A | T | T | U | E | | F | U | T |
| 2 | E | M | O | U | | S | C | O | R | E |
| 3 | R | A | B | A | T | T | E | U | S | E |
| 4 | E | S | O | | A | | T | E | S | |
| 5 | T | | L | A | C | S | | E | | T |
| 6 | | P | | P | L | O | T | | I | O |
| 7 | L | I | M | I | E | R | | G | L | U |
| 8 | I | P | E | | S | T | A | R | | R |
| 9 | C | E | R | F | | I | S | A | R | D |
| 10 | E | E | E | | C | R | O | U | L | E |

BEVONS

Vendredi 6 juillet a eu lieu l'inauguration officielle du nouvel ensemble Mairie-Ecole et logements HLM du Vieux Castel, en présence de M. BIANCO, Président du Conseil Général, M. SPAGNON, Conseiller Régional et maire de SISTERON, M. BERNARD ET M. CLEMENT, conseillers généraux et M. ANDRE, sous-préfet de FORCALQUIER.

Etaient également invité(e)s les habitant(e)s de BEVONS et tous(tes) les élu(e)s de la Vallée.

La Nouvelle Mairie, située dans l'aile Est, comprend un secrétariat, un local archives, des sanitaires, le bureau du Maire, la Salle du Conseil et une Salle de Réunion mise à disposition du SIVOM et du FOYER RURAL ;

Un accès pour handicapés a été aménagé par l'entrée Nord.

L'Ecole, aile Nord, compte une salle de classe, une salle informatique/travaux pratiques et des locaux sanitaires, une salle multiactivités pouvant être utilisée par l'école et les habitants(es).

Les 10 logements HLM réhabilités au-dessus de l'école et de la Mairie(QUATRE T2, CINQ T3 et UN T4) sont maintenant tous occupés et leurs locataires ont amené une nouvelle jeunesse, puisqu'on compte 8 enfants de 2 à 15 ans.

SECRETARIAT MAIRIE : Ouvert lundi matin & Ouvert jeudi matin et après-midi

VALBELLE

ETAT CIVIL

Naissances : SAMUEL, Gérald, Gilles RENON
le 19/05/01 à PERTUIS (VAUCLUSE)

Décès :

1. Marius, Laurent, Gustave BERTRAND-VELLOTIN
décédé le 11/06/01 à GAP(H. ALPES)
2. Andrée, Augusta, Suzanne BRUNEL épous
LATIL
décédée le 05/07/01 à SISTERON
3. Carmen, Micheline, Juliette THOME
décédée le 31/07/01 à VALBELLE

REALISATIONS DE LA COMMUNE

- Agrandissement de la cantine
- Rénovation de la station d'épuration
- Réfection des façades et du clocher de l'église
- Travaux de voirie (entretien)

NOYERS SUR JABRON

ETAT CIVIL

Naissances : BENJAMIN PORTE le 27/05/01 à DIGNE,
Fils de Ingrid BUCHER et de Claude PORTE

Mariages :

1. Gilles GREMAUD et Patricia RICHARD le 15/09/01
2. Raphaël HUBIN et Géraldine SIMEON
(fille de notre RECEVEUR DES POSTES) le 28/07/01 à SISTERON

SAINT VINCENT

ETAT CIVIL

Naissances : ANTHONY BRUN le 22/06/01 à DIGNE,
Fils de Patricia USAI et de Paul BRUN

Décès :

1. Gaston AMIC décédé le 01/04/01
2. Nadia MADAMI décédée le 12/05/01

Mariages :

1. Sylvain CHOUQUET et Magali BONHORE le
30/06/01
2. Jean MERCARELLI et Gisèle BOGHOSSIAN le
18/08/01

REALISATIONS DE LA COMMUNE

- Adduction d'eau quartiers :
LA TOUINÉ/LE CINQUET/VERDUEGNES
- Remise en état du chemin du Jas
- Restauration intérieure de l'église
(peintures polychromes)

LES OMERGUES

ETAT CIVIL

Décès :

1. René PACE décédé le 24/4/01 à Marseille
Agé de 73 ans, il était né aux Omergues le 13/2/1928.
2. René DUFOUR décédé le 13/09/01 aux
Omergues, âgé de 84 ans.

Il avait été conseiller municipal dans la commune.

REALISATIONS DE LA COMMUNE

- Goudronnage d'une partie des chemins
- Embellissement de la Place du village
(fleurs)
- Pose de poubelles à papiers

MONTFROC

ETAT CIVIL

Naissances :

1. Enzo LOPEZ né le 01/06/01 à DIGNE
Fils de Jean-Michel et Muriel LOPEZ
2. Ibane LOPEZ né le 17/06/01 à AIX-EN-PCE
Fils de Dominique et Delphine LOPEZ

REALISATIONS DE LA COMMUNE

- Achat d'une maison
- Installation d'une aire de pique-nique

CHATEAUNEUF -MIRAVAIL

ETAT CIVIL

Mariages :

1. Philippe ANDRE et Florence PAVON
07/07/01 à Châteauneuf-Miravail
2. Laurent VUGLIANO et Lydie VERAND
18/08/01 à Châteauneuf-Miravail

Décès :

- Marcel CLEMENT décédé le 25/04/01 à Tallard
- Yvonne KETTNER décédée le 30/04/04 à Sisteron